

# Construction et disposition des bâtiments

## Objectif

Disposer d'installations adaptées à la fabrication de produits à destination de l'alimentation animale.

## Que faut-il faire?

S'assurer que les activités exercées sur les terrains limitrophes du site ne jouent pas défavorablement sur la qualité des produits fabriqués.

A l'intérieur du périmètre du site :

- Entretien des murs et toitures des bâtiments afin d'éviter les fuites et infestations de nuisibles, **[01-03]**
- Utiliser des matériaux (aussi bien pour les murs, sols que pour les portes) adaptés à la fabrication des aliments pour animaux **[01-03]**,

Entretien du terrain aux abords du bâtiment de fabrication afin d'éviter les zones d'eaux stagnantes **[01-03]**.

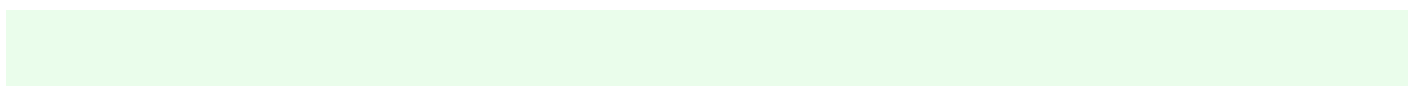
## Par exemple

Utiliser des banques de données pour identifier les activités à proximité d'activités pouvant occasionner des rejets dans l'air, l'eau, le sol (incinérateur, déchetterie...) par exemple :

- <https://www.georisques.gouv.fr/risques/registre-des-emissions-polluantes>
- <https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/accueil>
- <http://www2.prevoir.org/>

Définir des mesures adaptées en cas d'implantations défavorables : zone inondable, zone sujette à des infestations de ravageurs, ...

## Etapes principalement impactées par ces BP



Réception intrants

Stockage transfert

Chargement

---

Revision #6

Created 4 April 2022 10:09:20 by Cécile Bouveret

Updated 27 July 2023 07:04:07 by Celine Ravel